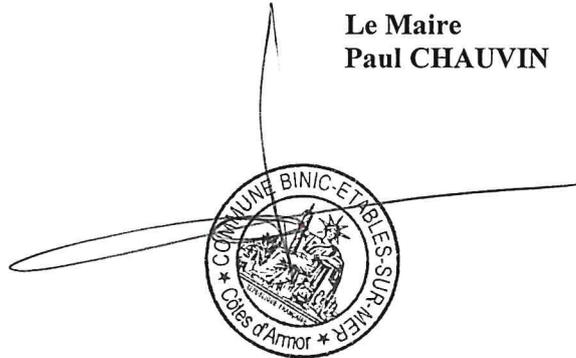


Le budget de la Maison France Services a été présenté en commission des finances le 28 mai 2021.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité 26 voix pour et 6 abstentions (Laurent Honoré, Annick Blanchard, Patrice Darche, Bernadette Machet, Erwann Larupt, Sophie Querré) le Budget Primitif 2021 de la Maison France Services (section de fonctionnement et d'investissement).

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 02-04-2021-CM : Demande de subvention Maison France Services à l'Etat

L'Etat vient d'adresser à la Collectivité un dossier pour la demande de subvention annuelle et sollicite notamment une délibération du Conseil Municipal.

L'aide de l'Etat au titre de la Maison France Services (fonctionnement) est de 30 000 € et le Conseil Municipal est appelé à valider cette demande à insérer dans le dossier projet.

Les crédits de l'Etat proviennent du FNADT et la somme est forfaitaire.

Le Conseil est appelé à valider cette demande de subvention de fonctionnement.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Le Maire
Paul CHAUVIN

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 03-04-2021-CM : Indemnité de fin de contrat de maîtrise d'œuvre de la Rognouse

Par délibération du Conseil Municipal en date du 19 avril 2016, le Conseil a autorisé le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Hénon Tudor architectes et co-traitants pour la réalisation d'une salle (réhabilitation du hangar) à la Rognouse.

Montant global du contrat avec avenant : 96 694,52 €

Montant acquitté jusqu'au terme de la prestation (avant décompte résiliation) : 56 193,32 €

Le projet a été abandonné par la Collectivité (retrait du permis de construire en date de juillet 2020). Le Conseil a décidé d'abandonner le projet et de résilier les marchés pour motif d'intérêt général. Il y a lieu pour la clôture de ce dossier de régler les indemnités de résiliation qui s'élèvent à :

- 2 174,07 € pour le Cabinet d'architectes Hénon Tudor et co-traitants
- 209,15 € pour DEKRA (mission SPS),
- 113,80 € pour SEM BREIZH (AMO de la Ville).
- 195,25€ pour DEKRA (mission contrôle technique).

Soit un total de 2692,27 €.

La demande a été présentée en commission des finances du 28 mai 2021 et les crédits nécessaires figurent au budget de la Ville.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la délibération.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



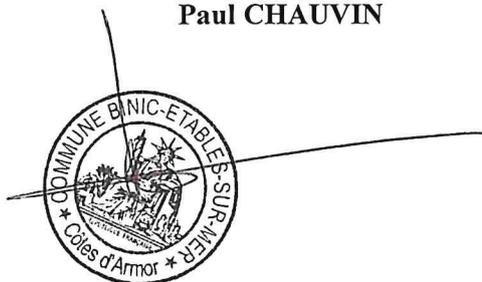
Délibération N° 04-A-04-2021-CM : Décision Modificative Budget Commune

Le projet de décision modificative concerne très modestement la section de fonctionnement et surtout la section d'investissement. Les mouvements budgétaires proposés ont été présentés en commission des finances le 28 mai et s'équilibrent à hauteur de 75 421 € en fonctionnement et 974 062,90 € en investissement avec le détail joint dans le document annexé.

La décision modificative du budget commune 2021 est adoptée à l'unanimité (fonctionnement et investissement).

Le Maire
Paul CHAUVIN

PJ : DM Budget Commune 2021



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoints, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 04-B-04-2021-CM : Décision Modificative Budget Camping

Le projet de décision modificative pour la prise en compte de la pose d'une barrière à l'entrée du camping, ajustement du crédit de la section d'investissement en conséquence.

La décision modificative a été présentée en commission des finances le 28 mai.

Le Total du budget du camping demeure inchangé.

La décision modificative du budget camping est adoptée à l'unanimité.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 07-04-2021-CM : Complément subvention : Arsen'ic

L'association Arsen'ic va proposer une exposition des œuvres de Michel Hacala pendant 15 jours à la Galerie au mois de juin. Le thème de cette exposition sera sur les baleiniers.

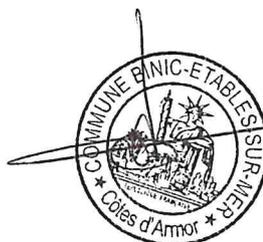
Pendant l'exposition de ses œuvres à la Galerie, l'artiste Michel Hacala va réaliser une œuvre en mosaïque sur les baleiniers d'une valeur de 8000 €. Cette œuvre, offerte à la commune, sera accrochée par la suite sur l'escalier en zig zag situé Quai Surcouf (avant-port).

La municipalité souhaite soutenir financièrement l'association pour l'achat du matériel de l'œuvre et pour la résidence de Michel Hacala.

Vu l'avis favorable de la commission association en date du 1 Avril 2021.

Il vous est proposé de voter un complément de 1180€ à l'association Arsen'ic pour le matériel et la résidence de l'artiste Michel Hacala.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



**Le Maire
Paul CHAUVIN**

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 08-04-2021-CM : Subvention Enfance jeunesse : acompte n° 2

Par délibération en date de décembre 2020 un premier acompte de subvention a été versé aux associations jeunesse Cap Découverte et Cap à Cité, acompte versé par rapport à la subvention 2020.

Dans l'attente de l'examen et du retour des bilans d'activités (comptables) de l'exercice 2020, il est proposé de verser aux deux associations un 2^e acompte de 25% soit :

- 11 826 € pour Cap Découverte
- 23 931 € pour Cap à Cité

Le Conseil est appelé à valider les 2 acomptes (pour Cap Découverte et Cap à Cité).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 09-04-2021-CM : Dispositif argent de poche

Le dispositif argent de poche issu de l'opération « ville vie vacances » permet à des jeunes de la Commune de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (15 euros pour 3 heures de mission). Les chantiers doivent présenter un caractère éducatif et se placer dans une démarche citoyenne, pour améliorer le cadre de vie.

Un groupe réunissant les associations jeunesse, des élus et les services communaux a notamment recensé les missions qui pourraient être confiées à ces jeunes. Un agent d'animation travaille actuellement sur le volet administratif et communication afin qu'une mise en œuvre soit possible dès le mois de juillet prochain et pour toutes les vacances scolaires estivales.

La Commune dispose d'un budget de 2 500 €.

Vu la proposition de la commission enfance jeunesse du 29 avril 2021,
Vu la délibération du 9 décembre 2020 portant délégations du conseil municipal au Maire
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

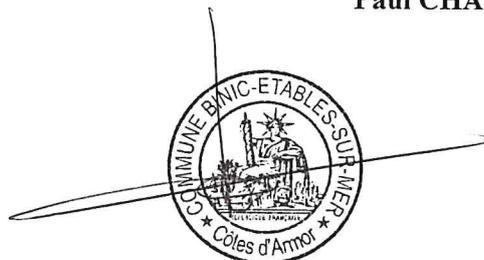
Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le déploiement du dispositif argent de poche sur la commune dès les vacances scolaires estivales 2021.

Pour une rétribution directe et immédiate du jeune, le Maire créera une régie selon la délégation qu'il a reçue le 9 décembre 2020.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les actes s'y rapportant.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 10-04-2021-CM : Régularisation de parcelles : rue Jacques Cartier (Binic)

10-1 - Les parcelles listées ci-dessous, propriété d'une même personne, constituent une partie de la voirie de la rue Jacques Cartier mais n'ont jamais été intégrées dans le domaine public de la commune.

- 007 AI 0317 de 21 m²
- 007 AI 0319 de 64 m²
- 007 AI 0331 de 79 m²

Il convient de régulariser la situation.

Cette opération entre dans le cadre global de régularisation de plusieurs dossiers de cette nature sur le territoire communal.

Il est proposé d'approuver l'intégration de ces 3 parcelles dans le domaine public communal et d'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.

10-2 - Les parcelles listées ci-dessous constituent une partie de la voirie de la rue Jacques Cartier mais n'ont jamais été intégrées dans le domaine public de la commune.

- 007 AI 0237 de 180 m²
- 007 AI 0220 de 146 m²

Il convient de régulariser la situation.

Il est proposé d'approuver l'intégration de ces 2 parcelles dans le domaine public communal et d'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.

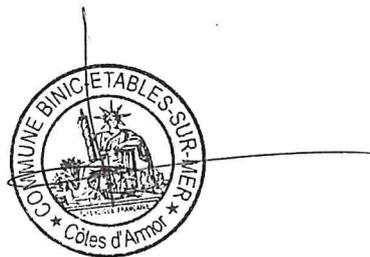
10-3 - La parcelle cadastrée 007 AI 0156, d'une superficie de 1157 m², constitue une partie de la voirie de la rue Jacques Cartier mais n'a jamais été intégrée dans le domaine public de la commune.

Il convient de régulariser la situation.

Il est proposé d'approuver l'intégration de la parcelle 007 AI 0156 dans le domaine public communal et d'autoriser le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les actes s'y rapportant.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



PJ : plans

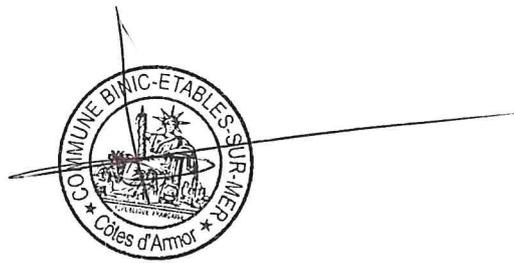
Le Conseil Municipal est appelé à :

- Constater la désaffectation de la parcelle,
- Valider le déclassement du terrain et son intégration dans le domaine privé de la commune et à autoriser le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération relative au déclassement de la parcelle et autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Le Maire

Paul CHAUVIN



PJ : Plan cadastral

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoints, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



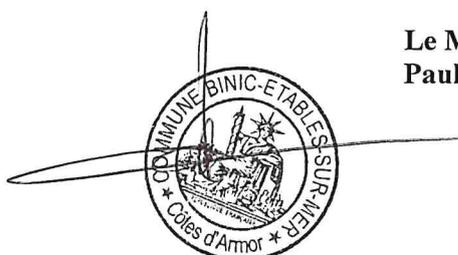
Délibération N° 12-04-2021-CM : Dénomination de voies lotissement des Cap-Horniers :

Suite à la dernière commission d'urbanisme, il est proposé de dénommer deux voies dans le lotissement des Cap-Horniers :

- Eugène Anthiome pour l'une (musicien ayant habité Etables-sur-Mer),
- Virginie Guillou pour l'autre (résistante de notre commune).

Le Conseil Municipal est appelé à valider la proposition.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération de dénomination de voies dans le lotissement " Les jardins des Cap-Horniers".



**Le Maire
Paul CHAUVIN**

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoints, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 13-04-2021-CM : Signature acte Commune / ENEDIS parcelle AD 1375 rue des Perrières :

ENEDIS a saisi son notaire afin d'établir un acte notarié portant sur la mise en place d'un poste de transformation d'électricité et d'un électrique souterraine sur une parcelle appartenant au domaine privé de la commune et cadastrée section AD 1375 rue des Perrières.

Une convention sous seing privée a été signée entre les parties et un acte authentique doit suivre afin de régulariser administrativement et juridiquement la situation.

Le Conseil est appelé à autoriser le Maire à signer l'acte avec ENEDIS (notaires de la visitation 35 760 Saint-Grégoire).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les actes s'y rapportant.

Le Maire
Paul CHAUVIN



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoints, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



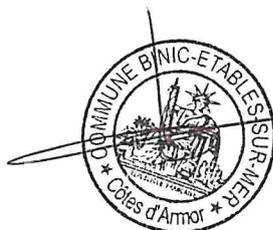
Délibération N° 14-04-2021-CM : Convention participation renforcement canalisation d'eau potable Lotissement « Les Villas du Manoir ».

Pour faire suite à la délibération du Conseil Municipal du 3 février 2021, SBAA réalise les travaux de renforcement du réseau d'eau potable afin de desservir le futur lotissement « Les Villas du Manoir ». La participation de la Commune à ces travaux est à hauteur de 42% soit une somme de 21 789.25€ HT. Sans la réalisation du lotissement, la Commune n'aurait pas engagé ces travaux. C'est pourquoi, la collectivité demande une participation au lotisseur (TERRA DEVELOPPEMENT).

La société TERRA DEVELOPPEMENT s'engage à participer aux travaux à hauteur 10 000 € TTC. Il y a donc une nécessité de prendre une convention pour formaliser cette participation.

Le Conseil est appelé à valider la conventionnement et l'aide financière de 10 000 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.



**Le Maire
Paul CHAUVIN**

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 15-04-2021-CM : Travaux SDE Impasse des Pétrels

Le SDE a déposé un devis de travaux pour validation concernant la rénovation de l'éclairage public de l'impasse des Pétrels (lotissement du Château Croc).

Descriptif des travaux : 40 ml de tranchée avec câble UR2v – 5G10² sous fourreau et fourniture et pose de 2 lanternes d'ambiance avec coffret IPXX

Montant des travaux : 6 500 € TTC

Participation communale demandée par le SDE : 3 912,03 €

Le Conseil Municipal est appelé à valider les travaux et le devis du SDE impasse des Pétrels.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.



**Le Maire
Paul CHAUVIN**

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 16-04-2021-CM : Programme « changeons d'ère »

Kerval Centre Armor en partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ainsi que de l'agglomération briochine ont été lauréats en 2019 de l'appel à projet ADEME/ REGION appelé « mobilisation citoyenne ».

L'objectif de l'opération renommée « changeons d'ère » est d'assister des groupes d'adultes face à l'urgence climatique, afin de les accompagner dans le changement de leurs pratiques quotidiennes et ainsi limiter leur impact carbone.

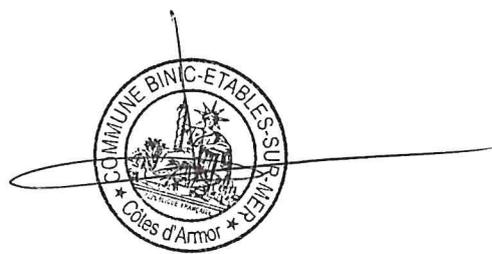
Le recrutement est opéré par tirage au sort sur les listes électorales et plusieurs groupes sur l'agglomération ont déjà réalisé leur parcours qui consiste en 6 rencontres autour des enjeux : déchets, énergie, consommation, biodiversité et déplacements et 2 demi-journées d'animation pédagogique autour de participation à des ateliers de démonstration. La démarche aboutit enfin à un projet commun.

La commission participation réunie le 20 mai émis un avis favorable à la participation de la commune à cette opération qui pourrait commencer à l'automne prochain. Un tirage au sort serait effectué courant juin, une réunion publique le 3 juillet expliquerait la démarche aux volontaires pour un démarrage du programme en septembre 2021.

Afin de permettre la pérennité du programme, il est proposé d'abonder le projet en participant à hauteur de 2 000 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



**Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer**

**Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021**

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

**Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32**



Délibération N° 17-04-2021-CM : Demande de classement Commune touristique

Par délibération en date du 24 mars 2021, la Commune a sollicité sa demande de classement en station classée.

Un contact très récent avec les services de la Préfecture nous demande de formuler au préalable la demande de classement commune touristique.

L'obtention de la dénomination en commune touristique est régie par les articles L.133-11 et L.133-12 du code du tourisme. Le classement en commune touristique est délivré par un arrêté préfectoral pris pour une durée de cinq ans. Ce niveau de classement est inférieur à celui de station classée.

La dénomination de commune touristique peut être accordée à la demande d'une commune, ou à la demande d'un EPCI pour une, plusieurs ou l'ensemble de ses communes.

Les conditions de fond sont énumérées à l'article R.133-32 du code du tourisme. Ainsi, peuvent être dénommées communes touristiques les communes qui :

- a) Disposent d'un office de tourisme classé compétent sur le territoire faisant l'objet de la demande de dénomination.

- b) Organisent, en périodes touristiques, des animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés, notamment dans le domaine culturel, artistique, gastronomique ou sportif ;
- c) Disposent d'une capacité d'hébergement d'une population non permanente dont le rapport à la population municipale de la commune telle que définie à l'article R. 2151-1 du code général des collectivités territoriales est supérieur ou égal à un pourcentage fixé à l'article R. 133-33.

L'acte d'engagement de la commune est matérialisé par une délibération du Conseil Municipal.

La Commune remplit les conditions énoncées et sollicite le Préfet pour la demande de classement commune touristique.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et sollicite la Préfecture au titre de la demande de classement commune touristique.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021
--

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	26
Nombre de votants :	32



Délibération N° 18-04-2021-CM : Convention avec le SDIS 22 pour la surveillance des plages– saison 2021

Comme chaque année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Côtes d'Armor participe au dispositif de surveillance de baignade de la commune sur les plages de l'avant-port, des Godelins, de la Banche et du Moulin.

Les prestations consistent en la mise à disposition d'équipes de 3 sauveteurs à minima.

La fourniture des divers équipements nécessaires à l'armement des postes de secours et pour les zones de baignades restent à la charge de la commune. (L'hébergement n'est plus imposé aux communes depuis l'année dernière).

Le coût facturé aux communes, conformément à la délibération du CASDIS en date du 20.12.2018, a été fixé pour l'année 2019 à 16 000 € par poste de 3 sauveteurs et pour 2 mois.

L'encadrement renforcé, acté par le conseil d'administration du SDIS l'an dernier est estimé à environ 1000 € par poste pour la saison.

Le tarif de la prestation est indexé sur l'évolution de l'indice INSEE du prix à la consommation du mois de janvier de l'année de référence.

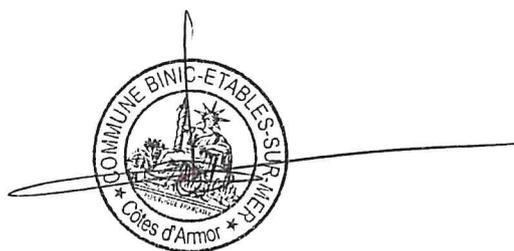
Cette proposition a reçu l'agrément du Conseil Municipal réuni en plénière le 9 juin 2020.

L'Assemblée est appelée à en délibérer afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de moniteurs sauveteurs secouristes avec le SDIS pour la saison estivale 2021.

Pour information, la collectivité a acquitté la somme de 69 641.78€ au SDIS au titre de l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les actes s'y rapportant dont le règlement de la dépense inscrit au BP 2021 de la Commune.

**Le Maire
Paul CHAUVIN**



Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation :
02 juin 2021
Date d'affichage des délibérations :
15 juin 2021

Délibération du Conseil Municipal de la séance du 9 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique Salle des Loisirs sous la présidence de Monsieur Paul CHAUVIN, Maire.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, COLLIN Yannick, MITNIK Laure, ROSNER Paul, LUTZ Hélène, TREUSSARD Jean-Michel, LEBRUN Kévin, PENVEN Christine, Adjoint, MEUNIER Myriam, HERISSARD Pierre, BELLEIN-GALLO Dominique, BÉZELY Olivier, FICHELSON Karen, ROUSSEAU Gilles, WERNER Elisabeth, LECH'VIEN Catherine, LE RAY Marie-Françoise, HONORÉ Laurent, BLANCHARD Annick, DARCHE Patrice, MACHET Bernadette, QUERRÉ Sophie, LÉGER Michel, VIDEMENT Sylvie, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : MOBUCHON Nathalie (pouvoir à CHAUVIN Paul), CHORIN Aurélia (pouvoir à WERNER Elisabeth), LE GUERN François (pouvoir à LUTZ Hélène), DONNET Alain (pouvoir à LUTZ Hélène), LENOIR Muriel (pouvoir à PENVEN Christine), LARUPT Erwann (pouvoir à BLANCHARD Annick)

Absent non excusé : NAFFRECHOUX Yannick

Secrétaire de séance : FICHELSON Karen

Secrétaires auxiliaires : NEZET Michel et Emmanuelle JAOUEN DGS de Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 32



Délibération N° 19-04-2021-CM : Indemnités forfaitaires complémentaires pour les élections (IFCE) : Élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021.

A l'occasion des consultations électorales, certains agents territoriaux sont amenés à effectuer des travaux supplémentaires liés à l'organisation du scrutin et à la tenue des bureaux de vote. Certains agents sont éligibles aux IHTS (indemnité horaire) et d'autres relèvent (cat A) d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections pour les agents exclus du dispositif horaire.

La mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections nécessite une délibération de l'assemblée délibérante. L'attribution individuelle de cette indemnité relève de la compétence de l'autorité territoriale et nécessite un arrêté individuel.

L'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Election est calculée sur la base du taux de l'IFTS de 2^{ème} catégorie, soit le taux des IFTS servis aux attachés affectés du coefficient 3. Elle est allouée dans la double limite d'un crédit global ouvert au budget et d'un montant individuel maximum calculé différemment selon le type d'élection.

Le Conseil Municipal est appelé à valider l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (20 et 27 juin 2021).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération et autorise le Maire à signer les actes s'y rapportant.

 Le Maire
Paul CHAUVIN

ESPACE FRANCE SERVICES
PROJET DE BUDGET PRIMITIF : EX 2021
(Budget nomenclature M14 - TTC)

ARTICLES	DEPENSES		
	FONCTIONNEMENT	BP 2021	Commentaires
023	VIREMENT PREVISIONNEL	6 800,00 €	
022	Dépenses imprévues		
60611	Eau	100,00 €	
60612	Electricité	800,00 €	
60631	Fournitures d'entretien	200,00 €	
60632	Petit équipement	0,00 €	
6064	Fournitures administratives	500,00 €	
6156	Copieurs	100,00 €	
6161	Assurances	30,00 €	
6188	Autres frais divers	500,00 €	
6232	Fêtes et cérémonies	500,00 €	
6261	Frais d'affranchissement		
6262	Télécommunications	700,00 €	
6355	Carte grise		
627	frais bancaires		
6283	Nettoyage des locaux	130,00 €	
Chap 011	Total regroupement Chapitre (dépenses courantes)	3 560,00 €	
6218	Autre personnel extérieur	26 145,00 €	Salaire Agents du Centre de Gestion
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	64 600,00 €	Salaires Agents Titulaires
6336	Cotisation CNFPT-CDG	0,00 €	
6331	Versements TRANSPORTS	0,00 €	
6332	FNAL	0,00 €	
64111	Rémunération Personnel	0,00 €	
64131	Rémunération Personnel non titulaire	0,00 €	
6451	URSSAF	0,00 €	
6453	Charges de sécurité sociale et retraite	0,00 €	
6454	Pôle emploi	0,00 €	
6455	Assurance du personnel	2 700,00 €	Cotisation assurance du personnel
6456	Versement au supplément familial	0,00 €	
6474	Versements aux oeuvres sociales	315,00 €	Cotisation CNAS
6475	Médecine du travail, Pharmacie	500,00 €	
6488	Autres charges de personnel	0,00 €	
Chap 012	Dépenses de personnel	94 260,00 €	
6541	Admission en non valeur		
6542	créances éteintes		
6535	Formation		
6558	Autres Contributions obligatoires		
6574	Subventions		
65888	Autres charges de gestion courante	2 980,00 €	Provision
658	Secours d'urgence		
65	Total Chapitre 65 Charges de gestion courantes	2 980,00 €	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00 €	Provision
678	Charges exceptionnelles		
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	
6811	Dotation aux amortissements		(Achats de 2021 amortis en 2022)
042	Dotation aux amortissements	0,00 €	
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	108 600,00 €	